UE 251 Stage en responsabilité à 1/3 temps contractuel 2 visites/tuteur universitaire

Infos pratiques

- **ECTS** : 10.0
- **Nombre d'heures** : 0.0
- **Langue(s) d'enseignement** : Français
- **Période de l'année** : Enseignement toute l'année
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Stage d'apprentissage
- **Composante** : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- **Code ELP** : 4SEPUE45

Présentation

- contribuer en tant qu'acteur de la communauté éducative à l'organisation et au fonctionnement de l'institution scolaire ;

- s'inscrire dans différents formats d'équipes pédagogiques : l'équipe pédagogique EPS, les équipes pédagogiques des différentes classes ;

- contribuer à l'animation sportive et associative du sport scolaire ;

- Maîtriser les connaissances scientifiques, didactiques, technologiques, professionnelles, institutionnelles de l'enseignement des APSA pour concevoir des contenus d'enseignement pertinents au niveau disciplinaire ;

- Maîtriser les connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles, sur les différents publics scolaires, sur les besoins éducatifs des élèves pour permettre l'inclusion effective de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS

- concevoir des contenus d'enseignement pour différentes séquences (situations, leçons, cycles d'EPS, etc.) répondant aux programmes scolaires et s'inscrivant dans le parcours de formation de la politique éducative de l'établissement ;

- Construire des leçons d'EPS articulant des situations d'apprentissage et leurs contenus de façon cohérente et pertinente au regard du contexte.

- Mettre en œuvre les conditions de l'apprentissage dans la leçon en favorisant la mobilisation, la réflexion et l'interaction de tous les élèves afin de les engager dans une réelle activité de transformation de leur motricité et de leurs compétences méthodologiques et sociales.

- Envisager les interventions dans les situations mises en place pour conduire, évaluer, réguler, différencier l'activité d'apprentissage des élèves.

Objectifs

- Dans la continuité des stages de 1ère année de Master, se former progressivement au métier de professeur d'EPS des lycées et collèges dans la diversité et la complémentarité de ses missions éducatives lors d'un stage filé à 1/3 temps en établissement scolaire soit en pleine responsabilité soit en pratique accompagnée.

- Assurer toutes les tâches d'enseignement et éducatives inhérentes à un professeur d'EPS en pleine responsabilité ou en autonomie accompagnée, dans le cadre éthique et règlementaire de l'Éducation Nationale, en connaissance des droits et des devoirs d'un enseignant.

- Articuler les enseignements de la formation, les connaissances scientifiques, théoriques, avec la réalité de ses pratiques professionnelles et mettre en œuvre son projet professionnel.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE 251:

1ère session : 2 visites du tuteur universitaire suivies chacune d'un entretien (éventuellement une 3ème si difficultés repérées) et prise en compte de l'avis du tuteur de terrain professionnel

pas de 2nde session

Dans le cadre du **BCC 15 non compensable** : **UE 151 obtenue avec note ≥10, non compensable**.

Contact(s)

Philippe Vanwalleghem

Responsable pédagogique
p.vanwall@parisnanterre.fr